

FEUSSI (Valentin) et LORILLEUX (Joanna)

(In)sécurité linguistique en francophonie : Perspectives in(ter)disciplinaires, Paris, L'Harmattan, 2020, 454 pages

FEUSSI (Valentin) et LORILLEUX (Joanna)

(In)sécurité linguistique en francophonie : Perspectives in(ter)disciplinaires, Paris, L'Harmattan, 2020, 454 pages

Dr Mustapha GUENAOU

Auteur correspondant, CRASC-Oran, Université Abdelhamid Ibn Badis
Mostaganem (Algérie) ; guemustapha31@gmail.com

Date de soumission : 10.12.2020 – Date d'acceptation : 22.12.2020 – Date de publication : 20.09.2021

Résumé — La problématique de l'insécurité linguistique peut-elle encore donner lieu à des échanges dépassionnés et fructueux, à travers le monde, à un moment où les nationalismes deviennent de plus en plus exacerbés ? En francophonie, la réponse semble être un oui « catégorique ». Pour preuve, le colloque organisé à Tours les 13-15 juin 2018 dans une perspective interdisciplinaires.

Mots-clés : *insécurité linguistique, Algérie, Kateb Yacine, Leila Sebbar, Assia Djebbar.*

Abstract — Can the issue of linguistic insecurity still give rise to passionate and fruitful discussions around the world, at a time when nationalisms are becoming more and more exacerbated? In Francophonie, the answer seems to be a “categorical” yes. As proof, the conference organized in Tours on June 13-15, 2018 from an interdisciplinary perspective.

Keywords: *Linguistic Insecurity, Algeria, Kateb Yacine, Leila Sebbar, Assia Djebbar.*

Dans le cadre d'*Espaces Discursifs* – collection dirigée par Gudrun Ledegen – un ouvrage vient de paraître, avec le soutien du ministère de la Culture, par le biais de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Intitulé *(In)sécurité linguistique en francophonie : perspectives (inter)disciplinaires*, l'ouvrage est publié sous la direction de deux scientifiques : Feussi et Lorilleux.

Par son contenu, cet ouvrage réunit les trente et une communications présentées lors du colloque, après sélection et augmentation. Le colloque avait porté, du 13 au 15 juin 2018 à Tours, sur « *Les “francophones” devant les normes, 40 ans après. Les Français devant la norme : l'insécurité linguistique : aujourd'hui, perspectives (inter)disciplinaires* ». Il a été organisé par l'EA 4428 DYNADIV. D'autres organismes avaient soutenu la publication de ces travaux : Tours Métropole Val de Loire, l'Université de Tours, La Ville de Tours et la librairie *Le livre*.

L'ouvrage est constitué de six parties qui reprennent les thématiques que nous allons présenter par ordre de classement selon la chronologie de la table des matières – qui nous transmet la rigueur du choix et de la valeur intellectuelle de chaque intervention. La question de la sélection des chapitres de l'ouvrage nous interpelle :

l'importance de la contribution et la pertinence du sujet abordé sont mis en compétition pour faire valoir la publication.

Tous les participants au colloque, dont les auteurs de ces contributions, sont allés « à la source de rencontres et d'échanges fructueux » (p. 8) ; les contributions ont été l'expression de « la richesse des réflexions sur l'insécurité ou la sécurité linguistique en francophonie » (*id.*) ; richesse nettement observée aussi bien « sous l'angle de réponses proposées que de questionnements » (*id.*) – il est entendu que la publication n'a été possible que par l'implication d'Isabelle Aubert et le travail de relecture de Katia Schuchman.

Le ton est donné dès l'introduction par Feussi (Valentin) et Lorilleux (Joanna), respectivement enseignant(e)-chercheur(e) de l'Université d'Angers et de l'Université de Tours. En effet, « L'insécurité linguistique : quel paradoxe ! » est le titre qui rappelle les raisons scientifiques de cette publication relative à la question de l'insécurité linguistique (p. 9-18).

1. La première partie entre introduction et préliminaire

La première partie, intitulée « À partir de », regroupe deux chapitres : « L'insécurité linguistique au millénaire dernier. Un survivant témoigne » et « “Insécurité linguistique”, “conflictualité relationnelle aux langues” : cheminement, proposition pour une sociolinguistique du sujet social ». Elle met en relief les résultats des travaux des deux enseignants-chercheurs.

Michel Francard (Université catholique de Louvain) insiste sur la « double tradition de recherche et d'enseignement », l'historique du Centre VALIBEL, les travaux en relation avec le thème du Centre et la contribution du Centre à l'étude de la question (p. 22-32). De son côté, Bretegnier Aude (Université Le Mans) fait valoir, par sa contribution, la source et la maturité de ses travaux de recherches en relation avec les concepts, « insécurité linguistique », « conflictualité relationnelle aux langues » pour penser « décloisonner » inter théories et inter-langues (p. 33-48).

2. La deuxième partie, consacrée aux thèmes de l'insécurité linguistique et des expériences, réunit dix contributions.

Bourdreau Annette (université de Moncton) s'intéresse à la notion popularisée de l'insécurité linguistique pour rappeler son historique depuis les premiers travaux. Avec sa contribution, intitulée « À la recherche du francophone légitime. Quand les mots pour le dire font défaut », elle met en avant la construction du francophone, légitime / illégitime. Le cadre de son investigation est le Canada. Par la pertinence de son sujet, elle oriente sa recherche vers la honte et le lieu : *la honte et sa relation avec le silence et le lieu avec les pratiques linguistiques* (p. 51-62).

Avec le questionnement « S'adapter pour se sentir moins insécurisé ? L'(in)sécurité linguistique au Québec sous l'angle de l'accommodation » Wim Remysen (Université de Sherbrooke) traite le sujet pour insister sur les représentations linguistiques au Québec. Il insiste sur l'indigence des travaux sur l'insécurité linguistique dans le pays étudié. Wim Remysen reprend l'historique pour aller jusqu'à aller

parler du phénomène de l'insécurité linguistique et le centre d'intérêt chez les Anglo-Saxons. Dans la partie réservée à la méthodologie, nous avons relevé l'importance de l'usage « *l'entrevue anonyme et rapide* » et son usage par les sociolinguistes afin de pouvoir parler de la « *variable de prononciation à l'étude* », point discuté et suivi par la présentation des résultats (p. 63-75).

Le travail d'Abou Bakri Kébé (Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal) nous renvoie à la dyade Sécurité/insécurité linguistique. Intitulée « *Insécurité et légitimités linguistiques dans la vallée du fleuve du Sénégal* », la contribution insiste sur la typologie des situations francophones et les différentes catégories de locuteurs et du nombre de contextes de communication. Puis, cette même contribution présente des marqueurs d'insécurité chez les émigrés, les intellectuels pour parler de « *vers une reconfiguration des rôles sociaux* » (p. 77-92).

Notre curiosité nous conduit à porter un intérêt particulier à la contribution du binôme, alors constitué de Béatrice Boutin Akissi (Université de Rome/ UFHB- Abidjan) et Oreste Floquet (Université de Rome / UFHB-Abidjan). Ils insistent sur la norme qui les a conduits à intituler leur contribution « *Norme officielle, insécurité linguistique et habilités linguistiques : regards croisés à partir de deux corpus d'adolescents d'Abidjan et de Niamey* ». Ils sont arrivés à parler de la différence qui existe entre les deux situations socio historiques et linguistiques dans le cadre de la comparaison entre la Côte d'Ivoire et le Niger. Dans le cadre de la méthodologie, ils mettent en avant la « *compétence épilinguistique* » et la « *conscience métalinguistique* ». Puis, ils ont insisté sur les résultats relatifs à un échantillon (p. 93-106).

Croyance Pistis Miwa (Université de Tours) intitule sa contribution « *Comprendre l'insécurité linguistique en français chez les locuteurs des deux Congo* » afin de pouvoir rappeler les résultats de son enquête de terrain, les Congo. Pour rester dans le cadre de la thématique, la contribution sur la construction d'une réflexion à partir d'un ensemble d'observation afin de pouvoir comprendre « *les phénomènes de l'insécurité linguistique* » et les questionnements relatifs à l'(in) sécurité linguistique » chez les Congolais, habitants en France. Son enquête avait abouti à des résultats qui rappellent que « *Tous [les] Congolais [ont] des rapports différents au français* » et éprouvent des « *sentiments de sécurité/insécurité linguistique (dont la relation se fait par le biais de) l'histoire linguistique du pays* » (p. 107-117).

« *Sacralité de la norme du français et insécurité linguistique au Sénégal* » est une contribution qui rappelle une croyance, étroitement liée à l'interdépendance entre la norme et l'insécurité linguistique. Khadimou Rassoul Thiam (Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal) parle d'une situation sociolinguistique complexe au Sénégal avec une langue imposée par la colonisation française, une des raisons des fondements d'ordre historique et d'ordre sociolinguistique. Dans ce contexte historique, il est question d'une langue élitiste et des dynamiques de langue française au pays du Sénégal. Pour les fondements sociaux, cette question relève de la diglossie, de la dichotomisation, des formes de l'insécurité linguistique et de ses manifestations (p. 119-129).

Tassadit Toumert (Université de La Sorbonne Nouvelles, Paris III) intitule sa contribution « Insécurité linguistique : cas des étudiants algériens à l'Université française ». Dans son travail, elle évoque le programme de mobilité, celui qui a été mis en place Campus France-Algérie. Cette formule avait permis à un grand nombre d'Algériens de s'inscrire dans les différentes universités de l'hexagone. L'auteure insiste sur la paternité du concept de l'insécurité linguistique et son histoire. Dans le cadre méthodologique, il a été question de présentation du profil des participants à l'enquête qui a permis de relever la forte inscription en sciences sociales et humaines des étudiants, en provenance des régions berbérophones. L'échantillon avait permis à l'auteure de distinguer les différentes langues qui composent le répertoire linguistique : *l'amazigh* (langue maternelle), *l'arabe* (langue de scolarité), *le français* (première langue étrangère) et *l'anglais* (deuxième langue étrangère). Les résultats de son analyse avaient porté sur l'insécurité linguistique et son rapport à la langue étrangère, l'interculturalité, le mythe du locuteur natif et les représentations sur la norme dominante (p. 131-139).

« Quand les autobiographies langagières permettent l'analyse et le dépassement de l'IL » est une contribution de Véronique Fillol (Université de la Nouvelle Calédonie). L'auteure nous renvoie aux « travaux en sociolinguistique et en socio didactique », réalisés dans le cadre d'une expérience calédonienne. Ils ont conduit à une situation de pouvoir « affiner la compréhension de (cette) expérience ». Dans le même contexte, nous avons relevé le « vivre et partager son terrain ». Les témoignages avaient permis à l'auteure de passer à une analyse réflexive et de parler de « prise de conscience et de valorisation du répertoire langagier et des plurilinguismes » (p. 141-153).

Sally Stainier (Université des Antilles) avait contribué avec un travail intitulé « (In)habiter la langue maternelle- insécurité linguistique d'enseignants envers le créole guadeloupéen » pour faire valoir une démarche de pouvoir insister sur « l'intérêt du concept de l'insécurité linguistique ». Cette démarche lui permit de mettre en avant « le portrait d'une diglossie dynamique » avec les enjeux et la transdisciplinarité (p. 155-167).

Cette partie se termine par la contribution, intitulée « En faire trop ou pas assez. L'insécurité linguistique comme catégorie d'analyse de la variation orthographique » de Clara Montmet (Université de Rouen – Normandie). La contribution met en avant la question de la « surenchère verbale », l'une des formes de l'insécurité linguistique. Cette situation met en relief les marqueurs d'un locuteur qui en « fait trop », avec une signification de trahison de « la fragilité de volonté de dissimuler (la) méconnaissance (vis-à-vis) de ses interlocuteurs ». Dans cette contribution, l'auteure met en avant « la notion d'hypercorrection » qui provient de la sociologie (Pierre Bourdieu) et de la sociolinguistique (Labov). Cette notion renvoie à la situation des locuteurs qui s'efforcent « à masquer leurs méconnaissances des formes attendues, et / ou leur sentiment d'illégitimité », avec l'esprit d'en faire « plus que nécessaire ». Cette situation décrit, principalement, « la conséquence d'une attitude d'insécurité ». Elle permet de rappeler la relation qui peut exister entre l'insécurité linguistique et

l'erreur, ayant pour origine l'hypercorrection. Cette relation serait la source d'un problème, d'une critique d'une ou des forme (s) erronées, susceptibles « *d'être marquées d'un degré d'insécurité linguistique* ». Puis, un corpus est présenté, avec des résultats d'analyse (p. 169-182).

3. « Dimensions épistémologiques », intitulée de la troisième partie, regroupant sept chapitres

« Une approche partiellement délinguisée de l'insécurité linguistique : Quels enjeux pour l'approbation des langues ? » est le travail Valentin Feussi (p. 185-200). Il insiste sur un fait important : « *L'histoire de la notion d'insécurité linguistique montre que la plupart des travaux qui lui sont consacrés l'appréhendent comme un phénomène psychologique et / ou sociologique* » (p. 185) pour rappeler de l'approche dite dominante de l'insécurité linguistique et rappelle son hypothèse afin de pouvoir mettre en avant une « *perspective historicisante* » (p. 189). Dans ce cadre, il insiste sur le « *caractère* » des langues. Pour parler de perspective, il évoque que « *la langue émane d'un arrière-plan dynamique et inséparable de l'expression quotidienne des individus* » (p. 191).

Jean- Marie Klinkenberg (Université de Liège) s'intéresse à un passage « De l'insécurité linguistique à l'insécurité sémiotique. Le retour du social » (p. 201-210) pour aborder les points de « *délinguisation* » pour en faire un témoignage sur la tenue d'un colloque. Alors, cette délinguisation de l'insécurité linguistique le conduit à faire valoir trois correctifs à la définition du phénomène :

- Le traitement du phénomène comme processus
- L'étendu du concept en question
- La mise en évidence de l'importance des variables, intervenant dans le processus : elles sont existentielles et sociales (p. 203-204).

Son approche est complétée par le rappel de la diversité et des normes.

Le chapitre « Étudier l'insécurité ou comment appréhender l'incontrôlable et l'hétérogène » est le travail de Mylene Lebon-Euquem de l'Université de La Réunion (p. 211-224). Il est une contribution au faire valoir d'un sujet qui interpelle la question des objectifs du colloque qui vise, principalement, l'importance de revisiter l'IL et surtout pour mettre en évidence de nouvelles orientations, voire les faire émerger en perspectives. D'ailleurs, elle rejoint le point de vue de Valentin Heussi pour mettre l'insécurité linguistique entre deux points essentiels l'historisation et le relationnel. Cette dyade lui permet d'aborder le sujet de l'insécurité linguistique dans une langue dominée.

Une autre question nous interpelle est celle de l'« Insécurité discursives en jeux ? Écritures scientifiques et évaluations » de Joanna Lorilleux (Université de Tours) (p. 225-237). Dans cette contribution, l'auteure met en évidence le remplacement des manches habituelles par sa proposition, en évoquant : la première liée au « *jeu de pistes, de parcours thématique et sélectif* », la deuxième par la substitution d'un jeu d'échanges permettant la mobilisation les éléments d'un corpus de textes

de différents auteurs et en troisième et dernière manches, il s'agit d'un jeu collaboratif dans le sens de pouvoir mêler les discours personnels et théoriques (p. 226).

Ali Bensetti de l'École Normale Supérieure de Bouzeriah d'Alger, contribue à cet ouvrage collectif par un article intitulé « Peut-on penser l' (in) sécurité linguistique comme expérience de vie ? Explorations phénoménologiques/herméneutiques de quelques parcours de migrants subsahariens en Algérie » (p. 239-252). Il évoque le phénomène migratoire des Subsahariens, en prenant l'exemple de ce que nous désignons par la composition ethnique des migrants : il parle des Ivoiriens, des Guinéens, des Maliens, des Camerounais, etc. Il aborde le sujet de l'insécurité linguistique par ce qu'il appelle « *le petit exercice herméneutique* » (p. 240) avec l'idée de comprendre ce que le signe cache et ce que révèle le sentiment (*id.*). Il met en avant le récit de vie pour parler de la manière de pouvoir se comprendre. Il met en relief l'importance des déclarations des enquêtés puisqu'il s'est basé sur la question d'une approche plus qualitative que quantitative. En deuxième point de sa contribution, l'auteur rappelle l'appréhension de l'expérience des langues. C'est la raison pour laquelle il propose une comparaison de deux manières de pouvoir le faire ; par les signes et le sentiment.

« Sécurité, sécurisation et linguistique légale : des sciences du langage « sécuritaires » est l'intitulé de la contribution de Marc Debono de l'Université de Tours (p. 253-266). Par sa conviction scientifique, il nous informe de la « *linguistique légale et [des] sciences du langage sécuritaires* ». Par son raisonnement, il nous plonge dans les profondeurs de la philosophie et dans l'histoire pour nous renvoyer à la « *réécriture fictionnelle de la naissance de la linguistique légale aux États-Unis* » (p. 254) et du passage « *de la fiction à la réalité (à savoir) la linguistique légale éthique et épistémologique* » (p. 258) jusqu'à nous enrichir avec des éléments de conclusion (p. 262-264).

Isabelle Pierozak, de l'Université de Tours avait contribué avec un travail intitulé « Je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne » Penser l'in/sécurité linguistique avec J. Derrida » (p. 267-281) Notre curiosité nous permet d'aller voir comment l'auteure aurait eu l'idée de mêler la théorie derridienne à l'insécurité linguistique, bien que Jacques Derrida (1930 à Alger ; 2004 à Paris) soit connu par la paternité de la création et du développement de la pensée relative au déconstructionnisme. D'ailleurs, un hommage lui a été rendu à Oran, Benaouda Bakhti (1961-1995). Convaincante, l'auteure nous agrmente par « *témoigner de ses langues* » (p. 267 et sq.). Bien qu'il soit un philosophe, elle se demande si Jacques Derrida est un sociolinguiste ? Elle met en relief cinq points, en étroitement relation avec son parcours qu'elle avait essayé de les reprendre tels que :

- la souffrance initiatique ;
- sa double origine ;
- son parcours académique ;
- un purisme dénoncé ;
- son esprit critique (p. 270-271).

4. La troisième partie reprend les questionnements didactiques, alors constituée de sept contributions.

« Appropriation : juste ce qu'il faut d'insécurité » est l'œuvre de Véronique Castellotti de l'Université de Tours (p. 285-298). L'auteure nous fait faire un petit tour d'horizon pour parler de l'insécurité linguistique en didactologie – didactique des langues avant de nous embarquer dans des perspectives et de nous parler d' « *insécurité et francophonies* » (p. 290) pour passer de « *l'(in)sécurité à la confiance* » (p. 292).

Léa Courtaud de l'Université de Tours contribue avec un texte intitulé « Linguistique, l'insécurité ? Facteurs d'insécurité et processus d'appropriation dans les formations universitaires » (p. 299-309). Elle présente les aspects sociolinguistiques pour s'interroger sur l'insécurité linguistique et insécurité formative (p. 300) et elle rappelle les dimensions culturelles en pouvoir « *tenir compte sans culturaliser la réflexion* » (p. 304) pour insister sur la présentation des aspects disciplinaires implicites (p. 305) et terminer son approche par une conclusion sous forme de question dans le sens d'ouvrir des perspectives de recherche et surtout d'en relever toutes les conséquences sur les expériences d'appropriation des étudiants, voire une expérience entravante ou heuristique (p. 307) .

Intitulé « Pratiques et représentations de l'orthographe. L'insécurité linguistique laisse-t-elle des traces écrites ? », le texte nous renvoie aux auteures, Véronique Miguel Addisu et Evelyne Delabarre de l'Université de Rouen (p. 311-326). Dans cette contribution, elles se montrent très impliquées dans la notion de l'orthographe et de l'IL (p. 311) avec les critères définitoires, la constitution d'un idéal type pour pouvoir imposer des questionnaires contrastés selon les contextes. D'ailleurs, elles relèvent des productions, jugées inégales (p. 322).

Alper Aslan de l'Université de Tours participe avec le texte intitulé « Regards sur l'insécurité linguistique chez des candidats à l'examen du diplôme d'études en langue française (DELF) » (p. 327- 339). Il est l'un des rares auteurs de cet ouvrage collectif à avoir consacré un important paragraphe à la méthodologie de recherche (p. 328) avant d'aborder son sujet en mettant en avant ce que nous appelons le triptyque de la peur accompagnatrice des candidats aux examens. Ce triptyque regroupe le stress, l'anxiété et la frayeur (SAF), étroitement liés à l'(in) sécurité : il met en avant les difficultés de la production orale, les marqueurs des examens accompagnés de l'expérience des candidats, sans oublier le comportement de l'examineur, devenu un facteur de la peur. Pour la « *certification et insécurité... linguistique* », (p. 333), il rappelle les effets, qualifiés de négatifs de l'évaluation certificative, liée à l'insécurité linguistique, tout en insistant sur l'insécurité linguistique en sociolinguistique (p. 334). Puis, il accorde un passage à l'évaluation entre « *norme et (in)sécurité linguistique* » (p. 335) pour conclure avec les sentiments négatifs ressentis chez les candidats, lors de l'examen du DELF en raison de l'existence des facteurs générateurs de ces sentiments (p. 338)

« À propos du volet linguistique du contrat d'intégration républicaine : quand les représentations des accents renforcent les sentiments d'insécurité linguistique en

formation linguistique obligatoire pour adultes migrants » est un sujet qui nous interpelle en raison de sa relation avec le thème d'actualité relatif aux *haraga* (migrants clandestins) (p. 341-352). Myriam Dupouy de l'université de Bretagne Occidentale nous plonge dans la représentation que nous appelons la représentation anthropologique et sociolinguistique. Elle nous livre les résultats de ses recherches en rappelant les éléments du contexte à savoir les représentations des accents, les accents et les sentiments d'insécurité linguistique chez les stagiaires pour en arriver à parler de la relation qui existe entre le déclassement et l'insécurité linguistique (p. 348).

Emmanuelle Huver de l'Université de Tours est l'auteure de l'article intitulé « Insécurisations linguistiques paradoxales : de la délégitimisation de locuteurs légitimes. Réflexions exploratoires à partir d'expériences d'enseignants français de FLE/en Colombie-Britannique (p. 353-367). Elle propose des réflexions qui peuvent intéresser une diversité de spécialités en sciences du langage et de la sociolinguistique. Elle parle de la conception diversitaire de la formation qui touche le corps enseignant et plus particulièrement la formation des enseignants de langues. D'ailleurs, il avoue sa sincérité scientifique en parlant de l'une des thématiques privilégiées de sa recherche (p. 353). Elle met en valeur la question d'être enseignant de français en Colombie britannique pour nous parler de « *l'arroseur arrosé de l'insécurité linguistique* » (p. 357) et de « *hétérogénéité et convergences, retournements et continuités* » (p. 359) pour arriver à la notion de « *insécurité* » dans le sens de son interrogation : insécurité ? Linguistique ? (p. 364) avec l'appui de « *[l'] expérience et [la] compréhension du chercheur* » (p. 365).

« La manière d'aborder la variation linguistique en Espagne francophone dans les manuels de français utilisé en Chine » est le travail de Qiu. Shuming de l'Université de Tours (p. 369 -377). Cette contribution rappelle plusieurs points, qui, liés à l'insécurité linguistique, sont tels que la marginalisation de la variation lexicale (p. 369), la marginalisation de la variation phonétique et prosodique (p. 370) pour pouvoir parler de réflexion, alors regroupant deux principales à savoir les « *interprétations de la marginalisation de la variation linguistique francophone dans l'enseignement et dans les manuels* » (p. 373) et les « *interprétations de la priorité de certaines variétés du français dans l'enseignement et dans les manuels* » (p. 374).

5. La quatrième partie, intitulée « Approches littéraires » compte quatre contributions

La contribution intitulée « No man's langue : pour une approche transnationale et transdisciplinaire de l'insécurité linguistique » est l'œuvre de Michael Ferrier de l'Université Chuo de Tokyo (p. 381-392). Cet article nous rappelle que la littérature est un domaine qui nous apprend beaucoup en matière d'insécurité linguistique. D'ailleurs, il nous renvoie à l'auteur algérien Kateb Yacine (1929-1989), auteur d'un grand nombre d'œuvres littéraires, devenu parmi les classiques de ce que nous désignons par la littérature d'expression française de l'Algérie et du Maghreb (LEFAM). Il illustre son exposé avec « La gueule du loup » (p. 382). D'ailleurs, Michael Ferrier

nous renvoie à une idée géniale en passant à la comparaison dans le temps et dans l'espace de l'œuvre littéraire de Kateb Yacine pour pouvoir parler de « *confirmation de caractère novateur [...] et avant-gardiste* » (p. 386) de l'écrivain algérien qui, un tiers d'un siècle après sa mort, se retrouve au Japon. Notons, par conséquent, l'importance de la distance qui sépare les deux pays : l'Algérie et le Japon (*id.*) Pour cette raison il parle d'« *écrivains japonais en situations multilingue* » (*id.*). Pour ses sources bibliographiques, il avait utilisé quelques-unes des œuvres littéraires de Kateb Yacine pour pouvoir illustrer ses propos.

Sylvie Dardaillon, de l'Université de Tours, elle aussi avait rejoint de Michael Ferrier pour parler des écrivains algériens dont leurs œuvres respectives présentent des marqueurs de la littérature d'expression française de l'Algérie et du Maghreb (LEFAM) (p. 393-404). Elle participe avec un travail intitulé « La littérature, miroir des insécurités linguistiques, dans les productions multimodalités de Leila Sebbar, Assia Djebbar et Zeina Abirached » (p. 393). En premier, elle joue avec ce que nous appelons la dualité de l'écriture et de la graphie dans l'onomastique. À titre d'exemple, l'auteure met en rapport Djebbar / Sebbar pour rappeler les dimensions autobiographiques avec des schémas familiaux déterminants (p. 393), « *une histoire linguistique complexe* » (p. 396) et le rapport passionnel au français (qui est devenu une langue d'écriture (p. 398) et des « *destins croisés* » (*id.*).

Un important paragraphe est arrivé pour faire valoir cette comparaison afin de pouvoir parler de la place dans les textes de la « *sécurité / insécurité linguistique / hétéroglossie* » (p. 399). Trois points ne sont point mis en avant : « les mises en scènes du rapport des personnages à la langue » (*id.*), « *les langues comme territoire du féminin* » (p. 400) et enfin « *la matière de l'écriture* » (p. 401). Le travail de Sylvie Dardaillon n'est pas encore terminé puisqu'elle parle des « *éléments d'une conclusion très provisoire* » (p. 403).

La question de la colonisation française et ses empreintes dont la traçabilité, purement linguistique et socioculturelle nous revient par la contribution de Pierre Fondio de l'Université de Buca au Cameroun, intitulée « Insécurité linguistique et poétique de la prise de parole littéraire au Cameroun postcolonial » (p. 405-418) L'auteur rappelle le passé historique du Cameroun avant de parler de situation sociolinguistique distinctive en raison de la cohabitation de la langue française et les langues locales. Il utilise le passage pour pouvoir mettre en relief des marqueurs qui interpellent l'insécurité linguistique en utilisant le nom de Tour de Babel, celui qui nous renvoie au grand mythe de cette tour « *de Babel à l'insécurité linguistique* » (p. 405) et « *de l'insécurité linguistique à la poétique* » (p. 407). Mais d'un autre côté, il est question d'un thème qui nous interpelle à savoir celui de l'(in) sécurité linguistique, assimilée à une matière d'œuvre d'une poétique du rire (p. 409). Un autre passage nous conduit au paradigme « *des figures de diction et une syntaxe déjantée comme paradigme de génération du comique* » (p. 414) pour laisser la recherche à d'autres perspectives.

Un autre sujet nous interpelle : la question de la traduction. « Traduire du français aux Français. Littératures et recherches en français au pluriel » est une

contribution de Myriam Suchet de l'Université de la Sorbonne Nouvelle (p. 419-430). Un ensemble d'« *aperçus de textes écrits en français pluriel* » est nécessaire pour mieux comprendre ce que traduire veut dire dans la langue française. D'ailleurs, nous avons rencontré beaucoup de difficultés dans la traduction puisque nombreuses sont les expressions populaires du Tlemcenais (*intramuros* : médina de Tlemcen et *extra muros* : *Ain El Hâts du hawz* de Tlemcen) qui restent classées parmi ce que nous désignons par les expressions populaires intraduisibles en français. Un autre passage nous interpelle : « Du style à la traduction du français aux Français » (p. 422). L'auteure revient à l'argumentaire du colloque pour rappeler « *l'indiscipline : pour une recherche relationnelle* » (p. 423). Dans ce cadre, il est nécessaire de rappeler de « Faire l'équipe à la croisée des disciplines » (*id.*) et surtout d'assurer des « perspectives pédagogiques et didactiques » (p. 424) pour pouvoir « *mener des recherches partagées* » (p. 425), développer les « *outils numériques : perspectives augmentées* » (p. 426) et de pouvoir « *chercher des formes au diapason des polyphonies* » (*id.*).

6. La cinquième partie : le faire-valoir des perspectives

La cinquième partie est consacrée aux perspectives, constituée seulement d'un seul et unique article intitulé « insécurité linguistique, éthique et violence de l'objectivation scientifique pour une sociolinguistique à l'ombre de la science légitime » dont l'auteur est Didier Robillard, de l'Université de Tours (p. 433). Convaincu par une méthodologie qui insiste sur l'approche historique pour faire valoir l'intérêt du sujet et sa pertinence, l'auteur nous renvoie à un bref historique qui rappelle l'origine du paradigme sociolinguistique : « *SIL : sécurité et/ou insécurité linguistique* » apparu pour la première fois en 1976, par le biais de l'œuvre de William Labov, un linguiste américain, alors âgé aujourd'hui de 93 ans. Convaincu, Didier Robillard pense à la critique dite *critique approfondie* des travaux de l'auteur américain. Puis, il parle « à l'ombre de la science légitime » (p. 441) pour insister sur son constat : « *Une possibilité d'un travail pour que la science cesse de poser en norme de scientificité la violence socio-symbolique en l'occultant, en la naturalisant, en la réduisant à des aspects techniques, et en la soustrayant ainsi à toute possibilité de débat éthique et politique de fond comme le montrent, avec un effet loupe remarquable, les travaux sur l'IL* » (p. 445).



Figure 2 : *(In)Sécurité Linguistique en Francophonies : Perspectives in(ter)disciplinaires* sous la direction de Valentin Feussi et Joanna Lorilleux, Collection : *Espaces discursifs* <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=66793>

Pour citer cet article

Mustapha GUENAOU, « FEUSSI (Valentin) et LORILLEUX (Joanna). (In)sécurité linguistique en francophonie : Perspectives in(ter)disciplinaires, Paris, L'Harmattan, 2020, 454 pages », *Paradigmes*, vol. IV, n° 03, septembre 2021, p. 165-175.